



Suppression AAH la caf a t elle le droit ?

Par **Kreen06**, le **09/02/2018** à **09:32**

Bonjour, ma fille 22 ans bénéficiaire de l'AAH handicapée à 80% n'a pas perçu d'AAH ce mois ci sur son compte in voit vos droits 00euros ! J'ai du appeler maintes fois ma fille devait être présente se présenter bref ! On me dit qu'il manque sa declaration de ressources pour l'année 2016 je l'ai envoyée le 20 janvier en même temps que la mienne ils ont scanné les 2 docs sous mon numéro d'allocataire ! On me repond mardi on traite les courriers arrivés le 9 janvier attendez votre tour ! Ils ont à l'écran le doc de Nikita mais refusent d'intervenir

Par **youris**, le **09/02/2018** à **09:55**

bonjour,
il existe un médiateur à la caf que vous pouvez contacter.
vous écrivez " ma fille devait être présente se présenter bref ", dois-je comprendre que votre fille a été convoquée, mais qu'elle ne s'est pas présentée ?
Vous écrivez également " il manque sa declaration de ressources pour l'année 2016 je l'ai envoyée le 20 janvier ", effectivement attendre 2018 pour envoyer sa déclaration de ressources 2016, je comprends que la caf est perdu patience.
salutations